

Compte rendu de l'atelier 3

Communiquer sur l'offre de formation S2TMD

Sandrine Petrali (IA-IPR) et Philippe Le Moal (Inspecteur DGCA)

Mardi 28 juin 2022 - Philharmonie à Paris

35 participants

- **Académies représentées**

Aix-Marseille, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Grenoble, Guadeloupe, Mayotte, Montpellier, Nantes, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse

- **Fonctions des participants**

IA-IPR Éducation musicale et Chant choral

IA-IPR EPS

Proviseurs

Professeurs

Directeurs de conservatoires CRR

Professeurs en conservatoire CRR

Présidente de la Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné (FUSE)

- **Domaines artistiques représentés**

Danse, Musique et Théâtre

Les mots exprimés par les participants sur le thème de l'atelier

A word cloud of various terms in different colors and sizes, centered around the theme of workshop activities. The most prominent word is 'Communiquer' in large blue font. Other significant words include 'Collaborer' in yellow, 'Mutualiser' in orange, and 'Débouchés' in purple. Smaller words include 'Échanger', 'Rassurer', 'Réunir', 'Connaître', 'Encourager', 'Valoriser', 'Essentiel', 'Diffuser', 'Partager', 'Associer', 'Efficacité', 'Organiser', 'Convaincre', 'Publier', 'Visibilité', 'Renseigner', 'Plaisir', 'Lucidité', 'Croiser', 'Immersion', and 'Coordination'.

Coordination Croiser Débouchés
Immersion Mutualiser Plaisir Lucidité
Communiquer
Échanger Rassurer Collaborer Réunir
Informer Connaître
Essentiel Diffuser Partager Associer Efficacité
Organiser Convaincre Publier Visibilité Renseigner

Quelques repères

Enquête IGÉSR octobre 2021

- **21 académies** sur 31 proposent une série S2TMD = **26 lycées en France**
- Les partenaires des lycées sont exclusivement les **conservatoires régionaux (CRR)**
- **1130 lycéens** en option Seconde et série S2TMD au Cycle terminal

2 ^{de} option Culture et pratique de la Danse, de la Musique ou du Théâtre = 435 élèves	Première S2TMD = 360 élèves	Terminale S2TMD = 335 élèves
138 élèves en Danse 263 élèves en Musique 34 élèves en Théâtre	131 élèves en Danse 198 élèves en Musique 31 élèves en Théâtre	129 élèves en Danse 196 élèves en Musique 10 élèves en Théâtre

L'arrêté réformant la série précise « *qu'une série S2TMD peut être construite en partenariat avec un établissement d'enseignement artistique classé ou reconnu par l'Etat* ».

Les objectifs portés par la réforme de 2019 visent **à accueillir une plus grande hétérogénéité de niveaux artistiques**, engagent à **explorer les possibilités de partenariats entre lycées et les conservatoires CRD voire CRI et CRC.**

Le constat

Si la série S2TMD rénovée offre **de nombreux attraits**, elle porte encore **des représentations éloignées de sa réalité contemporaine** :

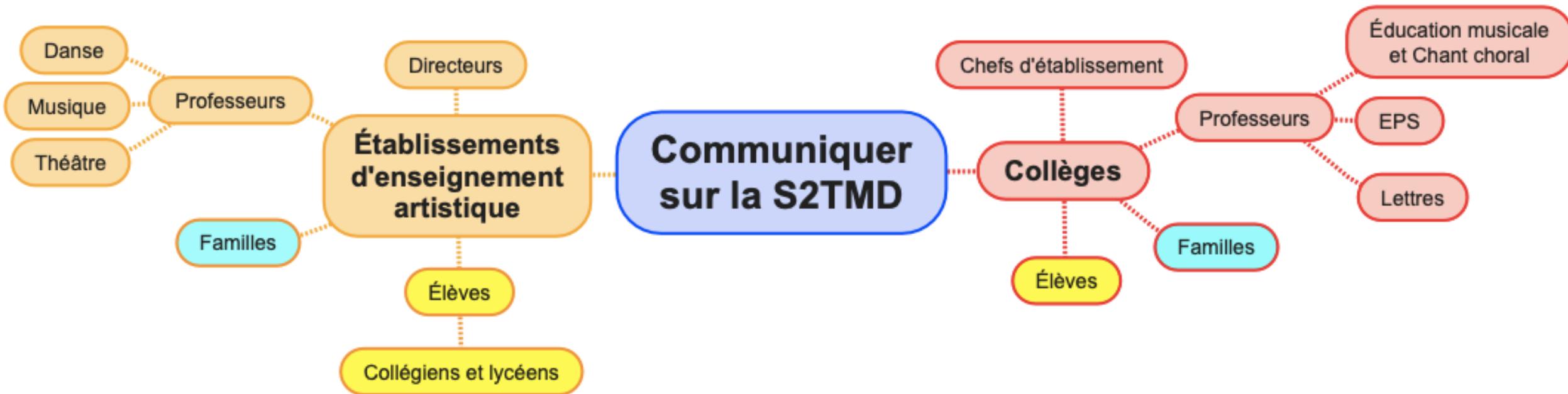
- Elle n'est pas suffisamment connue dans ses objectifs de formation et d'orientation
- En partenariat avec un conservatoire, beaucoup sont ceux qui pensent qu'elle ne vise que la formation d'artistes professionnels
- Elle peut être considérée avec une certaine inquiétude par les familles notamment sur le manque de visibilité des débouchés post-baccalauréat après un baccalauréat en voie technologique
- ...

Les objectifs de l'atelier

L'atelier doit permettre de partager les stratégies déployées par les équipes en S2TMD depuis la réforme pour :

1. Communiquer sur l'offre de formation et les conditions d'accès en S2TMD auprès des élèves, de familles, des professeurs de collèges ...
2. Amener davantage d'élèves qui pourraient en bénéficier à s'orienter en S2TMD
3. Rassurer les familles sur ce parcours de formation et la diversité des parcours professionnels possibles

Le public cible



Élèves :

Danse et Musique : élèves qui développent une pratique artistique depuis plusieurs années : en CHAD, en CHAM, au conservatoire, en écoles de Danse ou de Musique ...

Théâtre : élèves en CHAT ou qui débutent un parcours de formation en Théâtre

1. Communiquer sur l'offre de formation et les conditions d'accès en S2TMD

- a. Où consulter des informations dédiées en ligne ? (chercher – trouver – se repérer)**
- b. Comment la S2TMD est-elle présentée sur les sites nationaux d'aide à l'orientation ?**
- c. Comment les équipes de S2TMD communiquent sur l'offre de formation à l'échelle locale ?**

a. Où consulter des informations en ligne ?

À l'échelle nationale



Sur les sites d'Éducation musicale des académies



À l'échelle locale

Sur les sites des lycées proposant la S2TMD et/ou les sites des conservatoires CRR partenaires

b. Comment la S2TMD est-elle présentée sur les sites nationaux d'aide à l'orientation ?

« Du **talent**, de **l'énergie** et de la **persévérance** : le cocktail indispensable pour les bacheliers S2TMD qui intègrent une forte dimension artistique à leurs études au lycée. »

Pour qui ?

Accessible à partir de la 1^{re}, **ce bac s'adresse aux élèves musiciens, danseurs et comédiens qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion et la valoriser dans leur parcours lycéen.** **Motivation, engagement et rigueur** sont indispensables. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. (...)

Poursuite d'études

Le conservatoire. Les bacheliers S2TMD qui rêvent de **devenir musiciens-interprètes, comédiens ou danseurs** poursuivent principalement leurs études en conservatoire. Certains d'entre eux peuvent tenter le concours d'entrée au CNSMD (Conservatoire national supérieur de musique et de danse) de **Paris** ou de **Lyon**, très sélectif. **(Ici Absence du CNSAD)**

Ceux qui ont obtenu leur DEM (diplôme d'études musicales), DEC (diplôme d'études chorégraphiques), DET (diplôme d'études théâtrales) ou DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle) musique, danse ou art dramatique peuvent préparer le DNSP (diplôme national supérieur professionnel) au sein d'un conservatoire, d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école (3 ans d'études).

L'université. Elle est accessible aux S2TMD. Certaines universités, en partenariat avec un pôle d'enseignement supérieur, permettent de préparer conjointement la licence et le **DE de professeur (de danse ou de musique (ici absence du Théâtre et du cirque)** selon la mention). Autre possibilité : préparer le **DUMI** (diplôme universitaire de musicien intervenant). Il faut poursuivre en **licence professionnelle ou en master pour bénéficier d'une formation orientée vers les métiers de l'enseignement, de la médiation et de la gestion culturelle.**

De plus en plus d'universités permettent de préparer le DNSP en même temps que la licence, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. L'avantage pour les étudiants : ils bénéficient d'une pratique artistique plus solide et peuvent envisager de préparer ensuite le DE (diplôme d'État) ou le certificat d'aptitude de professeur de **musique ou de danse.** **(Ici absence du DE Théâtre et Cirque)**

Perspectives professionnelles

Après un cursus de l'enseignement supérieur, des débouchés existent dans les **domaines de l'enseignement** (professeur, animateur, intervenant...), **de la gestion et de la médiation culturelle** (gestionnaire de spectacles, administrateur de salle...) entre autres. Vous pourrez exercer également **un métier du spectacle** (pianiste, compositeur, chef d'orchestre, danseur, comédien...) **(ici 3 pistes pour la Musique et 1 seule pour la Danse et le Théâtre).**

L'ÉTUDIANT

Le bac S2TMD, sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse, est dédié aux lycéens qui s'orientent vers les arts performatifs.

Pourquoi faire un bac S2TMD ?

Deux raisons clés pour s'engager dans la préparation du **bac S2TMD** :

- Préparer le **bac** tout en conservant sa pratique artistique, qui s'intègre même à l'évaluation du bac grâce aux spécialités. Ces dernières comptent pour 14 heures en première comme en terminale (**3 spécialités en Première et 2 spécialités en Terminale**). Les spécialités artistiques correspondent à un parcours scolaire spécialement pensé pour professionnaliser progressivement les candidats au **bac S2TMD**.
- Approfondir les connaissances théoriques liées à son **art**, en plus d'une pratique régulière. Les élèves préparant le **bac S2TMD** peuvent bénéficier d'horaires aménagés en concertation avec leur conservatoire d'affectation pour répondre aux besoins de leur **pratique artistique**.

Les conditions d'admission du bac S2TMD

Tous les élèves voulant s'inscrire à cette formation doivent déjà être inscrits dans un conservatoire en parallèle du circuit scolaire classique.

Extraits du site

Objectif du diplôme

La série **S2TMD** s'adresse aux **élèves qui veulent devenir professionnels de la musique, de la danse et du théâtre** et qui ont bien entendu des prédispositions dans leur discipline. Elle nécessite **motivation, rigueur, énergie et résistance physique** car il faut conjuguer la pratique intensive d'un instrument, de la danse ou du théâtre avec les programmes classiques de 1^{ère} et de terminale.

La série S2TMD propose 3 spécialités : théâtre, musique et danse.

Conditions d'accès

Le **Bac S2TMD** est accessible après une 2nde générale et technologique. Il est recommandé d'avoir suivi en seconde l'enseignement optionnel : culture et pratique de la danse, de la musique et du théâtre.

L'accès est très sélectif (bon niveau scolaire, réussite aux tests d'aptitude). La demande d'affectation se fait en fin de 3^{ème} via la procédure Affelnet par le collège d'origine.

Organisation et contenu de la formation Bac S2TMD (bac technologique)

Le **bac S2TMD** est proposé dans **une vingtaine d'établissements seulement d'où la sélection sévère** faite en amont.

La formation comprend des enseignements généraux et technologiques dispensés sous forme de cours, TP et TD. Trois options sont proposées : théâtre, musique et danse.

Débouchés du diplôme

Le bac S2TMD n'ouvre pas vers la vie active mais à une poursuite d'études dans le domaine artistique.

Poursuite d'études

Les bacheliers **S2TMD** poursuivent leurs études principalement en conservatoires ou en écoles nationales de musique :

- Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon : accès sur concours,
- Les conservatoires régionaux, départementaux, communaux ou intercommunaux notamment pour les musiciens,
- Les écoles nationales de musique : elles permettent de préparer des certificats d'aptitude ainsi que des diplômes d'État pour enseigner.

Les conservatoires et établissement artistiques permettent d'obtenir le DEM (diplôme d'études musicales), le DEC (diplôme d'études chorégraphiques), le DET (diplôme d'études théâtrales), le DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle) puis le DNSP (diplôme national supérieur professionnel).

Certains choisissent l'université pour y suivre des cursus orientés vers l'enseignement, la gestion de l'art ou de l'animation culturelle. Possibilité de préparer en même temps que la licence le DNSP.

Avec une formation complémentaire, l'option instrument permet de devenir **soliste, musicien d'orchestre, instrumentiste, compositeur, chanteur, différents métiers en relation avec la musique (régie d'orchestre), professeur de musique (8 pistes proposées pour la Musique)**. Avec une formation complémentaire, l'option danse ouvre aux métiers de danseur (**professionnel, étoile, enseignant**), de **chorégraphe (4 pistes proposées pour la Danse)**. **Aucune piste proposée pour le Théâtre.**

Ce qui ressort des 3 sites nationaux d'aide et d'orientation

Que ce soit sur le site de l'ONISEP, celui de l'Étudiant ou du CIDJ :

- Des informations sont proposées pour la S2TMD
- Certaines informations doivent être mises à jour
- La communication renvoie essentiellement à :
 - *Une dynamique vocationnelle déjà en place*
 - *Une filière exigeante tournée en grande partie vers un devenir artistique*
 - *Des débouchés concentrés dans le milieu du spectacle*
- Les perspectives post-baccalauréat ne sont pas suffisamment développées notamment pour la Danse et le Théâtre

c. Comment les équipes de S2TMD communiquent-elles sur l'offre de formation à l'échelle locale ?

Les modalités de diffusion de l'information vers le public cible	Les supports de communication utilisés	Les informations communiquées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sites des établissements partenaires (lycées et conservatoires) ▪ Sites académiques disciplinaires ▪ Sites des CIO en académie ▪ Sites des DSDEN ▪ Réseaux sociaux ▪ Journées portes ouvertes des lycées ▪ Réunions d'informations au sein des conservatoires associant le professeur du lycée ▪ Journée d'accueil de collégiens au sein de la S2TMD ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaquettes de présentation (versions papier et numérique) ▪ Vidéos de présentation réalisées notamment depuis la crise sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le profil des élèves ▪ Le parcours de formation (<i>enseignements communs et spécifiques /options possibles</i>) ▪ L'aménagement de l'emploi du temps (lycée - conservatoire) ▪ L'orientation post-baccalauréat et les perspectives professionnelles possibles ▪ Des exemples de projets artistiques menés ▪ Une présentation de l'environnement de travail (locaux – situation géographique ...) ▪ Des témoignages d'élèves ▪ Les conditions d'admission : modalités d'affectation et d'inscription - hébergement si internat*

Exemple 1 de communication

Informations publiées sur une S2TMD Danse et Musique (extraits)

Présentation

A qui s'adresse cet enseignement?
• **Une filière d'excellence** en musique et en danse
Des effectifs réduits dès la première pour un suivi individualisé

Critères d'entrée

« Du **talent**, de **l'énergie** et de la **persévérance** : le cocktail indispensable pour les bacheliers S2TMD qui doivent mener de front des études au lycée et au conservatoire. » ONISEP

Poursuite d'études

- **Le conservatoire** reste la voie privilégiée des bacheliers S2TMD et pour former des musiciens ou danseurs professionnels. Il existe deux conservatoires nationaux supérieurs, à Paris et Lyon et des pôles supérieurs dans certains CRR. Les recrutements se font sur concours.
- Les Ecoles supérieures
- **L'Université**: les cursus universitaire en Arts du Spectacle et Musicologie préparent essentiellement aux métiers de l'enseignement, de l'animation culturelle ou de la gestion d'établissements culturels.

En musique :

un parcours intensif préparant à une possible orientation professionnelle en musique (formation au conservatoire autour de 8h / sem. auxquels s'ajoutent des périodes de stages ponctuels et des temps journaliers de travail instrumental personnel) - ce parcours ouvre à la possibilité de passer le DEM (diplôme d'études musicales)

En danse :

Un parcours intensif préparant à une possible orientation professionnelle en danse (formation au conservatoire autour de 15h / sem. auxquels s'ajoutent des périodes de stages ponctuels) - ce parcours ouvre à la possibilité de passer le DEC (diplôme d'études chorégraphiques)

OU 2 parcours en Danse

une pratique engagée et créative en amateur au sein du Groupe de Création Chorégraphique lycée (GCC lycée) en danse contemporaine (formation autour 8h/ sem. auquel s'ajoute des périodes de stages ponctuels)

Le lycée dispose d'un **internat**

Présentation :

Exemple 2 de communication

Informations publiées sur une S2TMD Danse et Musique (extraits)

Critères d'entrée

Tous les élèves souhaitant rejoindre cette filière doivent au préalable être reçus sur tests d'entrée au Conservatoire

Lors des tests d'admissibilité, une attention particulière sera portée aux aptitudes et au projet artistique des élèves en lien avec le projet d'établissement du conservatoire.

À partir de la liste des élèves admissibles fournie par le conservatoire, la DSDEN (direction des services départementaux) prononce l'admission des élèves après étude de leur dossier scolaire.

La filière S2TMD du lycée est accessible sans critères géographiques particulier.

Dans le cadre de la filière S2TMD, **la scolarité des élèves au conservatoire est gratuite.**

Poursuite d'études

La filière S2TMD ouvre aux métiers du spectacle vivant et à un large panel d'orientations professionnelles après le baccalauréat.

Certains élèves passés par la filière S2TMD poursuivent leurs études au sein de divers établissements d'enseignement artistique en France **et à l'étranger**. D'autres poursuivent une riche activité artistique en amateur conjuguée à des études supérieures.

Le baccalauréat S2TMD, par la qualité et la variété des matières y étant enseignées, permet d'accéder à **plusieurs possibilités d'études supérieures : Universités, BTS, IUT (Bac+2 à Bac +5), écoles de commerce...**

Il ouvre à **un large panel d'orientations professionnelles** : artiste interprète / pédagogue / journalisme / métiers de l'édition / médiation culturel / administrateur ou directeur de lieu de diffusion, de compagnie et d'établissement d'enseignement artistique / technicien dans le spectacle vivant / **les métiers du soin et de la santé corporelle et mentale...**

Exemple 3 de communication

Informations publiées sur une S2TMD Danse, Musique et Théâtre (extraits)

Poursuite d'études

Présentation

La formation s'adresse à tout élève motivé par la pratique, la science et la culture artistique et justifiant d'une pratique théâtrale, musicale ou chorégraphique régulière, affirmée dont le niveau artistique est suffisant au regard des attentes de fin de formation.

Cette formation permet une pratique artistique assidue (théâtre, musique ou danse) tout en assurant la préparation au diplôme du baccalauréat.

Le baccalauréat S2TMD s'adresse en particulier aux élèves désirant poursuivre leurs études dans les domaines artistiques et culturels mais il permet également la poursuite d'études supérieures post-bac à l'université dans la plupart des filières.

Les enseignements dispensés permettent aux élèves de s'épanouir autrement au lycée et de développer de nombreuses compétences précieuses pour la suite.

Ces enseignements ne sont pas professionnalisants, les spécialités viennent enrichir et colorer le parcours de l'élève.

Critères d'entrée

Les élèves désirant intégrer l'option culture et pratique artistiques en classe de seconde ou la filière S2TMD en cycle terminale doivent être inscrits au CRR et se signaler auprès du service scolarité ou passer **un test d'entrée dès la classe de Troisième ou de Seconde afin d'intégrer le CRR.** La validation du niveau artistique tient compte des compétences attendues en musique, danse et théâtre aux épreuves du baccalauréat S2TMD.

De façon générale, la section a pour objectif de recruter des élèves « réunis par leur motivation pour la pratique, la science et la culture artistiques ».

L'admission au sein du Conservatoire est une condition préalable nécessaire à l'inscription au Lycée

Il conviendra ensuite aux candidats d'indiquer en vœu 1 le Lycée leur fiche d'orientation.

Pour les candidatures ne relevant pas du bassin de l'établissement, l'affectation au lycée sera effective qu'après validation par Monsieur le Directeur Académique d'une éventuelle demande de dérogation, dans la limite des capacités d'accueil.

La série S2TMD vise à « apporter à tous les élèves une formation générale leur permettant d'envisager sereinement une poursuite d'études supérieures dans une diversité de domaines, que ce soit au sein de l'enseignement spécialisé ou bien vers d'autres horizons de formation. »

Elle vise également à « développer des compétences transversales adossées à la pratique artistique qui soient une plus-value pour leurs parcours post bac quelle que soit la voie de formation choisie. »

Fort d'un bon niveau général et d'un haut niveau technique artistique, l'élève titulaire d'un bac S2TMD peut donc prétendre à de multiples orientations :

Poursuite d'études dans les domaines artistiques et culturels : licence art musique / danse, concours d'accès aux CNSM = Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique (à Paris ou à Lyon), Pôles supérieurs d'art, corps de ballet, ...

Poursuite d'études supérieures post-bac à l'université dans **la plupart des filières** (Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, Histoire, Droit, Psychologie, STAPS...), ou en BTS / IUT selon le profil demandé (métiers de l'audiovisuel, Diplôme national des métiers d'art et de design – parcours régie son, régie lumière, régie vidéo, ...).

N.B : prévoir une mise à niveau pour toute formation demandant un cursus spécifique (école d'ingénieur, médecine, préparation aux grandes écoles, ...)

Ce qui ressort des communications à l'échelle locale

- De plus en plus de lycées avec S2TMD publient sur leur site des informations à destination des élèves et des familles (plaquettes - vidéos de présentation...)
- Les informations publiées sont assez hétérogènes notamment sur le profil des élèves, les critères d'admission et la poursuite d'études post-baccalauréat
- Les perspectives post-baccalauréat ne sont pas encore suffisamment développées pour la Danse et le Théâtre

Ce qui est important de préciser

La communication doit pour chaque binôme lycée-conservatoire :

- **être construite à partir des caractéristiques de l'offre** : on ne communique pas de la même manière si l'on a une offre dans un seul domaine artistique ou dans les trois domaines, si l'offre repose sur les musiques actuelles ou sur la musique classique, si l'on propose un parcours unique ou un double parcours (parcours intensif / parcours privilégiant la dimension créative)
- **bien mettre en avant :**
 - **Les caractéristiques logistiques** : dérogation à la carte scolaire, existence d'un internat ou d'un réseau de familles d'accueil, effectifs réduits ...
 - **Les résultats des élèves** : très faible taux d'abandon entre la classe de Première et Terminale, excellent taux de réussite au baccalauréat, facilitation de la préparation du Grand Oral que permet la pratique artistique quelle qu'elle soit ...
 - **Les « bonus » de la filière** : programmation de spectacles, rencontres avec des artistes professionnels ...

2. Amener davantage d'élèves à s'orienter en S2TMD

- **Comment encourager les élèves qui suivent des parcours de formation artistique (en danse, musique et théâtre) à s'orienter en S2TMD ?**
- **Quelles actions engager ?**

Quelques pistes

- Informer chaque année les professeurs des collèges (Éducation musicale, Eps, Lettres) et les collégiens sur l'offre de formation (plaquette de présentation et modalités d'inscription)
- Mettre en avant la possibilité d'intégrer au sein de la scolarité un parcours de formation artistique
- Préciser que cette série rénovée vise des profils d'élèves hétérogènes et donner des exemples
- Favoriser des échanges et rencontres entre collégiens et lycéens en S2TMD (par exemple accueillir des collégiens en classe de 3ème lors d'une journée d'immersion en S2TMD...)
- Développer des projets artistiques associant des collégiens et des lycéens en S2TMD
- Inviter des collégiens à assister à des productions d'élèves en S2TMD
- Accueillir au sein des collèges des productions réalisées par les élèves en S2TMD
- Créer un forum S2TMD où des anciens élèves pourraient témoigner, exprimer les inquiétudes et y répondre avec des exemples concrets ...
- Créer une chaîne du lycée dédiée à la S2TMD pour valoriser les projets réalisés
- ...

3. Rassurer les familles sur ce parcours de formation et la diversité des parcours professionnels possibles

- **Comment valoriser cette filière auprès des familles ?**
- **Comment montrer que c'est un parcours de réussite qui ouvre à une diversité de perspectives professionnelles ?**

Quelques pistes

- Donner une meilleure lisibilité des informations relatives à ce parcours de formation de la voie technologique
- Préciser que cette série garantit une formation générale solide au lycée tout en permettant un parcours de formation artistique soutenu
- Rappeler que l'enseignement optionnel en 2nde « *Culture et pratique de la danse, ou de la musique, ou du théâtre* » permet de faire un choix d'orientation réfléchi avant de s'engager au cycle terminal mais aussi qu'il est possible d'intégrer la série sans avoir suivi cette option.
- Montrer l'intérêt d'associer les domaines artistiques Danse, Musique et Théâtre au profit de l'enrichissement du parcours artistique des élèves.
- Valoriser les compétences artistiques et transversales développées qui constituent des facteurs de réussite pour les élèves et leur donnent accès à une diversité de parcours professionnels et pas uniquement dans la pratique artistique. S'appuyer sur des témoignages d'anciens élèves.
- Réaliser des présentations de la S2TMD qui intègrent des vidéos (présentations des locaux, extraits de projets, témoignages ...)
- ...

Conclusion

Points d'appui	Marge de progrès	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none">▪ Une communication de plus en plus visible sur les sites des établissements proposant la S2TMD▪ De belles initiatives pour valoriser la série (plaquettes numériques, vidéos de présentations, témoignages d'élèves et d'anciens élèves, journée d'immersion en S2TMD ...)▪ Les rencontres et échanges entre pairs (collégiens et lycéens) mais aussi entre les professeurs (collège/lycée/conservatoire) favorisent une meilleure connaissance de la série S2TMD▪ La réalisation de projets artistiques partagés associant collégiens et lycéens est un atout pour encourager les élèves à mûrir un projet de formation en S2TMD▪ ...	<ul style="list-style-type: none">▪ Les communications à l'échelle nationale et locale doivent être plus harmonisées▪ Les communications réalisées doivent davantage encourager des profils d'élèves plus diversifiés (par ex en musique : ouverture sur le jazz, les musiques traditionnelles...)▪ Une bonne communication entre les partenaires (lycée et conservatoire) permettra une meilleure communication auprès des familles et des élèves▪ Les perspectives post-baccalauréat doivent être davantage développées au-delà de la pratique artistique▪ L'accompagnement des équipes est nécessaire pour une meilleure connaissance des perspectives post-baccalauréat et des attendus du Supérieur▪ Une meilleure connaissance des professeurs du conservatoire sur la série S2TMD et la voie technologique (pour ceux qui n'interviennent pas en S2TMD)▪ ...	<ul style="list-style-type: none">▪ Les conditions d'admission en S2TMD qui diffèrent selon le conservatoire. Elles ne doivent pas être un frein pour élargir le vivier potentiel▪ Le manque d'internat dans les lycées ou de solutions d'accueil pour les élèves qui ne sont pas du secteur▪ L'aspect financier : Les conservatoires ont de moins en moins de marge de manœuvre▪ La distinction entre ce qui relève d'une certification issue d'un parcours lycéen avec un baccalauréat S2TMD et une certification issue d'un parcours conservatoire▪ ...